

INSTRUCTION COMMUNE

ÉTOILE D'OR

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 4

OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-704/PG-002, *Norme de qualification et plan de l'étoile d'or*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Se préparer à tenir des conseils de promotion conformément à l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*.

Le conseil de mérite de pratique dans le PE 3 doit être composé d'adultes compétents dans les techniques d'entrevue (p. ex., officiers, instructeurs civils et bénévoles). Des cadets séniors ne doivent être utilisés qu'en dernier recours.

Se procurer le matériel pour tenir un conseil de mérite en vue d'une entrevue de promotion.

Préparer les questions d'entrevue, les feuilles de notation et les feuilles de pointage des candidats (à rédiger localement) pour le PE 3.

Prévoir des instructeurs adjoints pour le PE 3.

Se procurer une copie de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, pour chaque membre du conseil de mérite en vue d'une promotion.

Photocopier les annexes A, B et D pour chaque cadet.

Photocopier la feuille de pointage du conseil de mérite qui se trouve à l'annexe C (le nombre de photocopies variera en fonction du nombre de membres du conseil et de cadets de l'étoile d'or).

À l'aide de l'annexe B, préparer les feuilles de pointage du conseil de mérite en choisissant six questions à poser pendant le conseil de mérite de pratique.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

APPROCHE

Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des conseils de mérite.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de se préparer pour un conseil de mérite.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets se préparent pour un conseil de mérite afin de les aider à obtenir des occasions par les processus de candidature concurrentiels.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Identifier les occasions pour un conseil de mérite**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

Le conseil de mérite consiste en une entrevue structurée où les candidats sont évalués par un groupe composé de membres du conseil. Les candidats sont notés sur leur tenue, leur comportement et les réponses qu'ils donnent aux questions d'entrevue. Les conseils de mérite sont tenus le plus souvent en vue d'une promotion au grade d'adjudant-maître (adjum) ou d'adjudant-chef (adjuc). Ils fournissent des recommandations de sélection qui sont justes et ouvertes, tout en donnant aux candidats une rétroaction utile et constructive sur leur rendement.

CRITÈRES DE PROMOTION



L'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, est la référence à utiliser pour cette instruction.

Le conseil de mérite est nécessaire si l'on souhaite être promu au grade d'adjum ou d'adjuc. Les conseils de mérite en vue d'une promotion apportent de nombreux avantages au corps de cadets, dont les suivants :

- inciter les cadets à apprendre davantage sur les responsabilités liées à un grade ou à une tâche;
- s'assurer que le meilleur cadet est sélectionné; et
- convaincre tous les membres du corps de cadets qu'ils sont dirigés par le meilleur cadet disponible.

AUTRES OCCASIONS POSSIBLES POUR UN CONSEIL DE MÉRITE

Prix

Certains corps de cadets peuvent tenir un conseil de mérite pour remettre des récompenses importantes. Le plus souvent, les recommandations sur les récompenses sont formulées par un conseil composé de membres du personnel qui connaissent le travail effectué par tous les cadets. Dans tous les cas, les recommandations sont remises au commandant (cmdt). Celui-ci prend la décision finale en ce qui concerne les récompenses.

Bourses d'études

Les cadets méritant une bourse d'études sont le plus souvent choisis par la personne ou l'entité qui fournit le financement pour la bourse. Les corps de cadets peuvent décider de tenir un conseil à cette fin.

Affectations de cadres séniors au sein du corps

Certains corps peuvent tenir un conseil de mérite pour certaines affectations au sein du corps. Le plus souvent, les corps tiendront un atelier ou un séminaire pour les cadets séniors au début de l'année d'instruction. Pendant ce temps, un conseil de mérite pourrait être tenu pour les affectations de cadres séniors au sein du corps, comme les positions de sergent-major de compagnie (SMC) ou de sergent-major régimentaire (SMR).

Occasions d'instruction au centre d'instruction d'été des cadets (CEC)

Lorsqu'un corps dispose de nombreux cadets qualifiés pour un nombre limité de places dans les cours, la sélection des cadets doit se faire ouvertement. Le cmdt nécessite des recommandations impartiales et perçues clairement comme telles. Bien que les membres du personnel puissent donner des recommandations appropriées, le conseil de mérite constitue une solution impartiale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Occasions liées aux expéditions

Une fois le programme de l'étoile d'or terminé, les cadets auront l'occasion de faire une demande de participation à des expéditions régionales et nationales (au pays et à l'étranger). Le cmdt peut tenir un conseil de mérite avant de présenter la demande du cadet afin de s'assurer qu'il remplit les exigences liées aux expéditions. La région peut décider de tenir un conseil de mérite pour sélectionner les cadets qui occuperont des postes liés aux expéditions.

Positions de cadet-cadre au CEC

Lorsque les cadets-cadres arrivent au CEC avant le début de l'instruction d'été, ils peuvent avoir une entrevue avec un conseil. Cette entrevue se déroulera de l'une des deux façons suivantes :

- les cadets seront questionnés par un comité d'officiers afin de déterminer le poste au CEC qui leur conviendrait le mieux;
- les cadets-cadres seront questionnés par un conseil de mérite en vue d'un poste d'adjum ou d'adjuc.

Dans tous les cas, les techniques d'entrevue apprises au corps se révéleront essentielles pour le cadet.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Nommer deux principaux avantages qu'apporte le conseil de mérite.

Q2. Nommer cinq occasions où le cadet peut passer devant un conseil de mérite.

Q3. La tenue de conseils de mérite en vue d'une promotion apporte quel avantage au corps?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les conseils de mérite apportent deux principaux avantages :

- fournir des recommandations de sélection qui sont justes et ouvertes; et
- donner aux cadets des connaissances pratiques qui leur seront précieuses.

R2. Un cadet peut passer devant un conseil de mérite pour :

- les promotions,
- les récompenses,
- les bourses,
- les affectations de cadres séniors au sein du corps,
- les occasions d'instruction du CEC,
- les occasions liées aux expéditions, et
- les emplois d'officiers supérieurs au CEC.

R3. Les conseils de mérite en vue d'une promotion apportent de nombreux avantages au corps de cadets, dont les suivants :

- inciter les cadets à apprendre davantage sur les responsabilités liées à un grade ou à une tâche;
- s'assurer que le meilleur cadet est sélectionné; et
- convaincre tous les membres du corps de cadets qu'ils sont dirigés par le meilleur cadet disponible.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 2 — **Décrire la façon de se préparer pour un conseil de mérite en vue d'une promotion et donner des conseils pour une entrevue réussie**

Durée : 20 min — Méthode : Exposé interactif

FAÇON DE SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE EN VUE D'UNE PROMOTION

Un cadet qui passe devant un conseil de mérite en vue d'une promotion doit :

- penser à des questions qui pourraient lui être posées et préparer des réponses;
- parler à des personnes qui sont passé par cette étape pour savoir à quoi s'attendre; et
- participer à toutes les occasions de s'exercer à passer devant un conseil, comme les conseils de promotion de pratique.

Exigences relatives à la tenue vestimentaire

Le cadet qui doit passer une entrevue doit connaître d'avance les exigences relatives à la tenue vestimentaire. L'uniforme doit être porté conformément aux instructions sur la tenue des cadets énoncées dans l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) pertinente. Le cadet doit porter une tenue vestimentaire exemplaire.



Il est essentiel d'être habillé adéquatement lorsqu'on passe devant un conseil de mérite ou même à l'occasion d'une entrevue avec des civils. La façon dont le candidat est habillé peut influencer la première impression de l'intervieweur. Son apparence doit toujours être propre et soignée.

CONSEILS POUR UNE ENTREVUE RÉUSSIE

L'importance de l'allure

Nombreux sont les cadets qui ont une tenue vestimentaire et un niveau de connaissances exemplaires. La sélection finale reposera en partie sur l'allure des candidats retenus.

À moins d'indications contraires, le cadet doit faire son entrée en faisant face au conseil et en portant la coiffure et saluer. Il doit attendre qu'on lui demande de s'asseoir; puis, une fois assis, il doit enlever sa coiffure.

Pendant l'entrevue, rien ne devrait distraire les intervieweurs, comme :

- se mordre les lèvres;
- se tortiller;
- se gratter;
- mâcher de la gomme;
- se tordre les doigts;
- jouer avec ses cheveux;
- regarder l'heure;
- bâiller – s'assurer de bien dormir la veille de l'entrevue; et
- amener avec soi dans l'entrevue un objet qui pourrait distraire les intervieweurs.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Les gestes pendant qu'on parle peuvent aussi distraire les intervieweurs.

Le cadet doit s'asseoir en adoptant une posture détendue, sans croiser les bras ni les jambes.

Les membres du conseil veulent que le cadet se sente à l'aise et détendu, tout en maintenant une attitude respectueuse et en gardant le décorum. Un cadet confiant se tient droit et regarde calmement l'intervieweur droit dans les yeux, sans donner de signes d'impatience. Une inclinaison ou un hochement de tête ne constitue en aucun cas une réponse à une question. Toutes les réponses doivent se faire verbalement.

Les cadets doivent être prêts à se présenter.

On doit se rappeler que les intervieweurs suivent également un processus pour lequel ils se sont préparés longuement et auquel ils attachent une grande importance. Le cadet qui passe une entrevue fait en quelque sorte partie d'une équipe qui inclut les intervieweurs. On s'attend à ce que tous les membres de cette équipe maintiennent le respect, le décorum et la convivialité.

Lorsque l'entrevue est terminée, le cadet doit se lever, remettre sa coiffure, regarder les interviewers droit dans les yeux, saluer et quitter la salle. Les membres du conseil peuvent ou non l'inviter à leur serrer la main. Il doit suivre leur exemple.

Conseil de mérite pour les questions de promotion



Distribuer une copie de l'annexe A à chaque cadet.

Conformément à l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*, les questions posées lors d'un conseil de mérite en vue d'une promotion peuvent toucher aux sujets suivants :

- les réalisations des cadets dans le cadre de l'instruction des cadets (p. ex., programme du corps de cadets, programme du CEC);
- les postes de leadership occupés antérieurement par les cadets (p. ex., chez les cadets, à l'école) et leur rendement dans des situations connexes;
- les buts personnels ou les buts au sein du corps;
- des questions portant sur une mise en situation typique au sein d'un corps de cadets où le cadet doit expliquer la façon dont il s'y prendrait pour aborder ou régler la situation; et
- les réalisations du cadet hors du contexte du corps de cadets (p. ex., à l'école, dans sa communauté, les équipes sportives, les activités parascolaires).

On s'attend à ce que les cadets prennent leur temps pour formuler leurs réponses, mais celles-ci doivent être aussi directes que possible. Le cadet doit demander des clarifications au besoin. Il est préférable de donner une réponse complète, formulée soigneusement et de façon conviviale et détendue.

Si le cadet ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable qu'il l'avoue le plus directement possible pour que l'intervieweur passe à un autre sujet que le candidat connaît mieux. L'effet psychologique de ce manque d'information et l'impact sur les notes du candidat seront ainsi limités. Le candidat ne doit jamais hausser les épaules pendant l'entrevue.



Distribuer une copie de l'annexe B à chaque cadet.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Comment un candidat peut-il savoir quel uniforme il doit porter pour une entrevue lors d'un conseil de mérite?

Q2. À quel moment un candidat doit-il s'asseoir pendant une entrevue?

Q3. Que doit dire un candidat s'il ne connaît pas la réponse à une question?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Le cadet qui doit passer une entrevue doit connaître d'avance les exigences relatives à la tenue.

R2. Lorsqu'on lui demande de s'asseoir.

R3. Il est préférable qu'il avoue ne pas connaître la réponse, le plus directement possible.

Point d'enseignement 3 — **Demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique conformément aux instructions données dans le PE 2**

Durée : 55 min — Méthode : Activité en classe



Ce PE doit avoir lieu au moins deux semaines après l'instruction des PE 1 et 2.

Le conseil de mérite de pratique doit être composé d'adultes compétents dans les techniques d'entrevue (p. ex., officiers, instructeurs civils et bénévoles). Des cadets séniors ne doivent être utilisés qu'en dernier recours.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique.

RESSOURCES

- l'annexe B de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*,
- la feuille de pointage du comité de mérite,
- la feuille de pointage de l'inspection de la tenue, et
- des stylos et des crayons.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Dans une salle privée :
  - placer une table et une chaise pour chaque membre du conseil et une chaise faisant face au conseil de mérite pour le candidat;
  - régler l'éclairage de manière à ce que les intervieweurs voient bien le candidat;
  - s'assurer que le candidat fait dos à la fenêtre ou l'ouverture pour éviter la déconcentration.
- Prévoir une aire d'attente pour les cadets avant leur entrevue.
- Prévoir une aire d'attente séparée pour les cadets après leur entrevue.
- Prévoir un messager qui amènera chaque candidat à son entrevue suivant les directives du conseil de mérite.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Avant le début du conseil de mérite de pratique :
   a. faire entrer les membres du conseil dans leur salle;
   b. s'assurer que tous les membres du conseil de mérite disposent des ressources nécessaires;
   c. remettre la feuille de pointage du comité à chaque membre;
   d. attribuer une ou plusieurs questions à chaque membre du conseil de mérite qu'il posera pendant la pratique du conseil de mérite;
   e. charger un membre du conseil de mérite d'inspecter chaque cadet au moyen de la feuille de pointage de l'inspection de la tenue;
   f. présenter le messager au conseil de mérite de pratique;
   g. expliquer que les membres du conseil indiqueront au messager le moment de faire entrer chaque cadet;
   h. Expliquer que les cadets seront dirigés vers une aire d'attente séparée après l'entrevue.
2. Tenir le conseil de mérite de pratique de la façon suivante :
   a. demander au messager de faire entrer un cadet dans la salle;
   b. demander au membre du conseil chargé d'inspecter le cadet de procéder à l'inspection;
   c. demander au cadet de se présenter au conseil de mérite et de s'asseoir;
   d. présenter le cadet aux membres du conseil de mérite;
   e. expliquer à chaque cadet la façon dont se déroulera le conseil de mérite; demander au cadet s'il a des questions avant de poser les questions d'entrevue;
   f. demander aux membres du conseil de mérite de poser les questions qui leur ont été attribuées;
   g. demander aux membres du conseil de mérite de noter le cadet en fonction de ses réponses et de prendre des notes au moyen de la feuille de pointage du conseil de mérite;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

h. donner de la rétroaction au cadet sur son rendement et lui donner une copie des feuilles de pointage du conseil de mérite;

i. demander au messager de diriger le cadet vers l'aire d'attente séparée avant de faire entrer le prochain cadet.

3. À la fin du conseil de mérite de pratique :

a. remercier les membres du conseil de mérite pour leur temps et effort;

b. donner une rétroaction aux cadets en formulant des commentaires qui mettent l'accent sur :

(1) les pratiques exemplaires;

(2) les tendances générales et les principaux points à améliorer; et

(3) la remotivation, en soulignant les efforts et les réalisations du groupe.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets au conseil de mérite de pratique servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Demander aux cadets de se préparer pour un conseil de mérite.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Une préparation efficace pour les conseils de mérite aidera le cadet à saisir des occasions importantes. Ces habiletés s'avéreront aussi inestimables tout au long de la vie.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Lorsqu'on planifie cette leçon, laisser passer au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-126 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A2-028 OAIC 46-01 Directeur - Cadets 4. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXEMPLES DE QUESTIONS QUI PEUVENT ÊTRE POSÉES LORS D'UN CONSEIL DE MÉRITE EN VUE D'UNE PROMOTION

Voici des exemples de sujets de questions :

- vos réalisations dans le cadre de l'instruction des cadets (p. ex., programme du corps de cadets, programme du CEC);
- les postes de leadership que vous avez occupés antérieurement (p. ex., chez les cadets, à l'école) et votre rendement dans des situations connexes;
- vos buts personnels ou vos buts au sein du corps;
- vos réalisations hors du contexte du corps de cadets (p. ex., à l'école, dans la communauté, les équipes sportives, les activités hors-programme), et
- des questions portant sur une mise en situation typique au sein d'un corps de cadets où vous devez expliquer la façon dont vous vous y prendriez pour aborder ou régler la situation.

On demandera à tous les candidats les mêmes questions, qui pourraient ressembler aux suivantes :

- Décrivez vos responsabilités actuelles au corps.
- Décrivez votre participation aux équipes, à la musique et à l'exercice militaire, à la garde de drapeau ou aux clubs du corps de cadets.
- Quels postes de leadership avez-vous déjà occupés, peu importe l'organisation?
- Quelles sont, selon vous, vos forces et vos faiblesses?
- Si vous deviez changer une chose à votre sujet, quelle serait-elle?
- Comment vous êtes-vous intéressé au mouvement des cadets?
- Pendant une soirée normale, combien de temps consacrez-vous à vos travaux scolaires?
- À quelles fins utilisez-vous votre ordinateur personnel (p. ex., jeux, recherche, courriels)?
- Comment vous projetez-vous dans le futur?
- Prévoyez-vous faire des études postsecondaires?
- Quelles discipline ou études souhaitez-vous poursuivre?
- Avez-vous un emploi à temps partiel? Si oui, est-il en concurrence avec le Programme des cadets ou l'école?
- À quelles activités communautaires participez-vous?
- Quels objectifs vous êtes-vous fixés concernant votre croissance et votre perfectionnement personnels?
- Êtes-vous membre d'une équipe ou d'un groupe scolaire organisé (p.ex., musique, football)?
- Participez-vous à des activités de civisme au sein de votre communauté dans un autre cadre que celui des cadets?
- Avez-vous des passe-temps?
- Questions portant sur une mise en situation :
    - On vous a donné la responsabilité d'un groupe de cadets, dont certains doivent être motivés à prendre soin de leur uniforme. Que décidez-vous de faire?
    - Vous êtes chargé de l'instruction de l'exercice militaire et l'un de vos instructeurs adjoints touche constamment les cadets quand il les corrige, malgré vos consignes de ne pas les toucher. Qu'allez-vous faire?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

PRÉPARATION POUR UN CONSEIL DE MÉRITE EN VUE D'UNE PROMOTION

Un candidat qui passe devant un conseil de mérite en vue d'une promotion doit :

- penser à des questions qui pourraient lui être posées et préparer des réponses;
- parler à des personnes qui ont passé par cette étape pour savoir à quoi s'attendre; et
- participer à toutes les occasions de s'exercer à passer devant un conseil, comme les conseils de promotion de pratique.

Exigences relatives à la tenue vestimentaire

Le candidat qui doit passer l'entrevue doit connaître bien à l'avance les exigences relatives à la tenue vestimentaire. L'uniforme doit être porté conformément aux instructions sur la tenue des cadets énoncées dans l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) pertinente. Le cadet doit avoir une tenue vestimentaire exemplaire.

CONSEILS POUR UNE ENTREVUE RÉUSSIE

L'importance de l'allure

Nombreux sont les candidats qui ont une tenue vestimentaire et un niveau de connaissances exemplaires. La sélection finale reposera en partie sur l'allure des candidats retenus.

À moins d'indications contraires, le candidat doit faire son entrée en faisant face au conseil et en portant la coiffure et saluer. Il doit attendre qu'on lui demande de s'asseoir; puis, une fois assis, il doit enlever sa coiffure.

Pendant l'entrevue, on ne doit rien faire qui puisse distraire les intervieweurs, comme :

- se mordre les lèvres;
- se tortiller;
- se gratter;
- mâcher de la gomme;
- se tordre les doigts;
- jouer avec ses cheveux;
- regarder l'heure;
- bâiller – s'assurer de bien dormir la veille de l'entrevue; et
- amener avec soi dans l'entrevue un objet qui pourrait distraire les intervieweurs.

Les gestes faits pendant qu'il parle distraient aussi les intervieweurs et font une impression négative.

Le candidat doit s'asseoir en adoptant une posture détendue en ne croisant pas les jambes ni les bras.

Les membres du conseil veulent que le cadet se sente à l'aise et détendu, tout en maintenant une attitude respectueuse et en gardant le décorum. Un candidat confiant se tient droit et regarde calmement l'intervieweur droit dans les yeux, sans donner de signes d'impatience. Une inclinaison ou un hochement de tête ne constitue en aucun cas une réponse à une question. Toutes les réponses doivent se faire verbalement.

Les candidats doivent être prêts à se présenter brièvement.

On doit se rappeler que les intervieweurs suivent également un processus pour lequel ils se sont préparés longuement et auquel ils attachent une grande importance. Le candidat qui passe une entrevue fait en quelque sorte partie d'une équipe qui inclut les intervieweurs. On s'attend à ce que tous les membres de cette équipe maintiennent le respect, le décorum et la convivialité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Lorsque l’entrevue est terminée, le cadet doit se lever, remettre sa coiffure, regarder les interviewers droit dans les yeux, saluer et quitter la salle. Les membres du conseil peuvent ou non l’inviter à leur serrer la main. Il doit suivre leur exemple.

Si le candidat ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable qu’il l’avoue le plus directement possible pour que l’intervieweur passe à un autre sujet que le candidat connaît mieux. L’effet psychologique de ce manque d'information et l’impact sur les notes du candidat seront ainsi limités. Le candidat ne doit jamais hausser les épaules pendant l’entrevue.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FEUILLE DE POINTAGE DU CONSEIL DE MÉRITE

Nom du cadet : _____ Date : _____

Question	Pointage	Commentaires
1.	/5	
2.	/5	
3.	/5	
4.	/5	
5.	/5	
6.	/5	
Total	/30	

Commentaires supplémentaires :

Nom du membre du conseil : _____ Signature du membre du conseil : _____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FEUILLE DE POINTAGE DE L'INSPECTION DE LA TENUE

Nom du cadet : _____ Date : _____

Éléments de l'uniforme / accessoires	Pointage	Commentaires
LA COIFFURE		
Béret et insigne (incluant d'autres coiffures)	/5	
LES VÊTEMENTS DU HAUT DU CORPS		
Écussons (placés au bon endroit et bien cousus)	/5	
Épaulette ou brassard de cadet	/5	
Chemise de cadet à manches courtes / chandail à col roulé	/5	
Veste et ceinture de l'uniforme	/5	
Plaquette d'identité	/5	
LES VÊTEMENTS DU BAS DU CORPS		
Pantalons et ceinture	/5	
LES CHAUSSURES		
Bottes de parade (avec les chaussettes)	/5	
APPARENCE GÉNÉRALE		
Cheveux (incluant ceux du visage)	/5	
Maquillage, bijoux, lunettes de soleil, etc.	/5	
Total	/50	

Remarque. On peut ajouter des commentaires au verso de la liste de vérification.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-704/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-704-PF-002/A-CR-CCP-704-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.